



Montreuil, le 12 juin 2026

Résultats du 1^{er} tour : 1^{er} juin 2026 Élection Comité Social et Économique UES LNA ES

La CGT, deuxième organisation syndicale dans la filiale sanitaire du groupe LNA

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale, les candidat-e-s CGT de l'UES LNA ES (filiale sanitaire du groupe LNA SANTÉ) remercie tous-tes les salarié-e-s qui ont voté pour les listes des 13 CSE régionaux représentants 31 établissements et 3279 ETP.

La CGT et ses militant-e-s ont été en pointe dans la défense des salarié-e-s de ce groupe du lucratif. Nous pouvons nous réjouir que cela s'est traduit par une progression de 5,28 %, plaçant la CGT deuxième organisation.

Pour rappel, le résultat des élections en 2022 n'était pas à la hauteur de l'investissement des militant-e-s et des luttes menées, mais nous avons mesuré la difficulté de s'opposer à un groupe du lucratif qui met tous ses moyens (financiers, logistiques et humains) pour verrouiller l'expression syndicale.

À ce stade, l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT tient déjà à remercier tous-tes les salarié-e-s qui se sont massivement mobilisés pour exprimer leur soutien à la CGT, validant ainsi une démarche de défense vigoureuse des droits ainsi que des conditions de travail et de vie des salarié-e-s. Elle salue également le travail colossal de tous-tes ses militantes et militants des syndicats et structures CGT sur tout le territoire, qui malgré les obstacles ont sans relâche œuvré pour les enjeux que représentent ces élections.

Continuer à développer l'organisation CGT et trouver les stratégies efficaces pour inverser les rapports de force seront les prochains défis à relever. La CGT reste aujourd'hui la seule solution de résistance susceptible de fédérer les salarié-e-s.

Le quorum n'ayant pas été atteint un deuxième tour est prévu le 15 juin 2026 par vote électronique. Un vote massif pour la CGT est nécessaire pour obtenir la majorité dans tous les CSE régionaux et donner de réels moyens aux représentants CGT pour défendre au mieux l'intérêt de tous les salarié-e-s.

SYNDICAT	2018	2022	2026
CGT	22,8 %	24,84 %	30,12 %
CFDT	34,5 %	34,25 %	29,90 %
CFTC	33,4 %	40,06 %	39,90 %
FO	9,3 %	0,85 %	1,70 %